

FORMULAIRE DE SAISINE DU COMITE TECHNIQUE - ENTRETIEN PROFESSIONNEL

A retourner au Centre de Gestion

Secrétariat du CT (05.45.69.70.03) - 30 rue Denis Papin – CS 12213 – 16022 ANGOULEME Cedex

Session du / / (NE PAS REMPLIR CETTE LIGNE)

COLLECTIVITE

NOM :

TELEPHONE :

ADRESSE :

INDIQUER LES CRITERES D'EVALUATION à partir desquels la valeur professionnelle des agents sera appréciée

**(Voir article 4 du décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014)*

Depuis la séance du Comité Technique du 07 septembre 2015, les représentants des collectivités et du personnel conseillent aux collectivités de proposer un nombre restreint de sous-critères par thème (maximum 3 ou 4 par item si possible)

RESULTATS PROFESSIONNELS OBTENUS PAR L'AGENT ET REALISATION DES OBJECTIFS*

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES*

QUALITES RELATIONNELLES*

CAPACITE D'ENCADREMENT OU D'EXPERTISE (OU, LE CAS ECHEANT, A EXERCER DES FONCTIONS D'UN NIVEAU SUPERIEUR)*

PRECISIONS A APPORTER, LE CAS ECHEANT, notamment les applications spécifiques à certains postes

A , le

(Cachet de la collectivité ; prénom, nom, qualité et signature de l'Autorité Territoriale)